

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école ordinaire 2021-2022

Ecole

RPI – JUSCORPS-SAINT MARTIN DE BERNEGOUE

Le 14 avril 2022

Participants

Les représentants des parents d'élèves Mme Gouband (Juscorps) Tit. Mme Perrier (Juscorps) suppl. Mme Mitard (Juscorps) suppl. Mme Toudel (St-Martin) Mme Cailleton (St-Martin) Mme Laurent (St-Martin) Excusés : Mme Neste (Juscorps) Tit. Mme Juteau (St-Martin)	Les enseignants du RPI Mme Beaudé Nathalie Mme Debenais Amélie Mme Gonnord Amélie Mme HUET Emeline (complément de services) Excusés : M. Leloup (Maître E) M. Neury Gérald	Mme Rivet-Bonneau (Maire de Juscorps) M. Maurille (Adjoint St Martin) Mme Michelet (DDEN St Martin) Mme Barzotti, IEN de circonscription Mme Poussard, conseillère pédagogique Mme Beaufigeau, psychologue de l'EN Excusés : Mme Morisseau (adjointe Juscorps) M. Nourrigeon (Maire St Martin)
--	---	---

Ordre du jour

- Rappel des fonctions du conseil d'école et rôles des représentants de parents
- Approbation du PV du conseil d'école du 18 novembre 2021
- Prévention harcèlement scolaire
- rentrée 2022 : prévisions et effectifs
- Actions en cours et à venir
- Questions diverses

Relevé des conclusions du Conseil

- **Calendrier prévisionnel du prochain Conseil d'école :**
Conseil d'école du troisième trimestre : 16 juin 2022 à 18h30 à Juscorps
- **Le document sur le harcèlement scolaire sera accessible via TMA**
- **Les actions du projet d'école ont été présentées et approuvées par le conseil.**

Points essentiels de la réunion

- **Rappel des fonctions du conseil d'école et rôles des représentants de parents**
 - Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.
 - Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.
 - Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :
 - Actions pédagogiques et éducatives

- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires: Heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Représentants de parents :

- Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école.
- Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels ; rôle de relais et médiateur
- Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation: Démarche amiable de résolution d'un litige. Le médiateur tente d'établir un dialogue entre les personnes en litige pour qu'elles parviennent elles-mêmes à un accord, à la demande d'un ou des parents concernés.
- Donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement

➤ **Approbation du PV du conseil d'école du 18 novembre 2021**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

➤ **Prévention harcèlement scolaire**

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

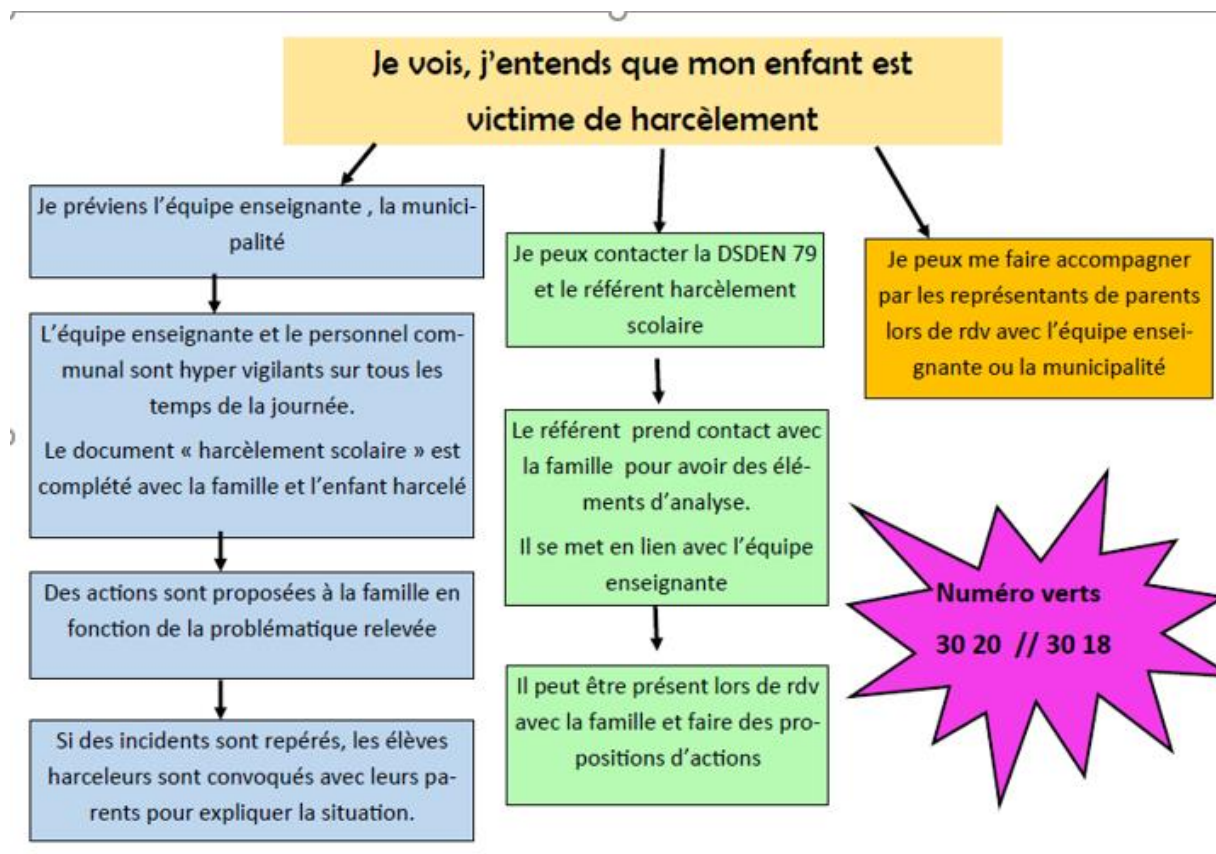
- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre

Les différents types de harcèlement :

- ❖Harcèlement Physique
- ❖Harcèlement Moral
- ❖Harcèlement Sexuel
- ❖Cyberharcèlement

- ✓ Harcèlement entre élèves
- ✓ Harcèlement entre adultes-élèves
- ✓ Harcèlement entre élèves-adultes

Mme Debenais présente un document à destination des parents pour connaître les procédures en cas de harcèlement qui sera disponible sur TMA



Mme Barzotti intervient pour expliquer que, lors d'une suspicion de harcèlement scolaire, l'équipe pédagogique est très investie. Sur St Martin de Bernegoue, l'équipe s'est mobilisée depuis septembre à travers différentes actions et rdv avec les parents concernés. Mme Barzotti précise également que l'équipe de circonscription a été sollicitée, la DSDEN (direction des services départementaux de l'Education Nationale) a été mobilisé avec Mr Baptiste Roussel, référent harcèlement scolaire départemental. Lors du prochain conseil de maitres du 5 mai, la conseillère pédagogique départemental d'Education Morale et civique viendra accompagner les enseignants.

➤ **Rentrée 2022 ; prévisions et effectifs**

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total école
JUSCORPS	4	3	8	11	5	6	7	4	48
St. MARTIN	13	5	7	9	16	4	8	7	69
Total par niveau	17	8	15	20	21	10	15	11	117

➤ **Actions en cours et à venir**

ST MARTIN DE BERNEGOUE

Commun :

Le prix des Incorruptibles avec un vote fin mai

Silence on lit : un quart d'heure de lecture libre pour prendre le goût de la lecture

Les TPS/PS/MS :

- Spectacle clownesque, « L'envol de la fourmi », salle du patronage à Niort
- Inscription au Printemps des maternelles (avec Juscorps) et rencontre gymnastique (USEP).
- Correspondance entre les classes maternelles du RPI, avec les classes de Juscorps (GS et CP)
- Spectacle au CAC
- Visite de la chèvrerie de M. MOYNARD
- « Animation miel » sur le temps des TAP

Les Ce1- Ce2 :

- Ecole et cinéma : nous avons vu Cadet d'eau douce le 4 mars, et nous verrons Le Chien jaune de Mongolie le 10 juin.
- Cinéma : visionnage du documentaire « Le lynx »
- USEP : activités enchainées le 5 avril (pétanque, fil d'ariane, jeux de raquettes, frisbee golf, tir à l'arc, molyk) ; le 17 juin, participation à Pti tour vélo : ateliers autour du vélo.
- Piscine tous les mardis matins du 3 mai au 21 juin
- EMC : travaux spécifiques sur différentes thématiques notamment la violence à l'école, le handicap

Les Cm1-Cm2 :

- 11 novembre: participation de quelques élèves à la cérémonie (lecture d'un texte rédigé par une association d'Anciens Combattants)
- 14 novembre: fin du projet potager avec la récolte d'automne (courges)
- 17 décembre: passage du Père Noël, goûter et échange de chansons

- 30 janvier: spectacle au Patronage laïc (Le joueur de flûte)
- 11 février: journée à Niort - visite de l'exposition Epona à l'office de tourisme, de la médiathèque et spectacle au Moulin du Roc (Jimmy et ses sœurs)
- 3 mars: passage du député Guillaume Chiche
- 10 et 17 mars: deux séances d'initiation en allemand avec la professeure du collège de Prahecq
- mars/avril: défi messagerie

Actions à venir :

- 15 avril : journée USEP et athlétisme aux Fosses
- 8 mai : participation de quelques élèves aux cérémonies des deux communes du RPI (lecture d'un texte rédigé par une association d'Anciens Combattants)
- 13 mai : sortie vélo jusqu'à Fors, sur place rallye pédestre à la découverte de la commune
- 17 mai : sortie vélo jusqu'à Aiffres pour assister au spectacle Koré
- 20 mai : élection des Incorruptibles
- 24 mai : test d'aptitude à la pratique du canoë
- 30/31 mai et 1er juin : mini-camp USEP à La Garette
- juin : deux séances de formation aux gestes de premiers secours pour les CM2 avec l'infirmière scolaire
- 17 juin : sortie vélo et journée sécurité routière au collège de Prahecq
- 20 juin : journée orientation en ville (USEP)

JUSCORPS

- Les Incorruptibles : sélection maternelle GS + CP (vote enfants et parents)

Les différents albums circulent dans les familles.

- Activités USEP :

Rencontres gym C1 (mardi 5 avril) et C2 (mardi 12 avril) au gymnase de Saint Symphorien

- Interventions Danse : 8 séances de 1h lundi après-midi, Alice Gris (danseuse rattachée au conservatoire de Niort).

- Spectacles CAC : « Lumières » mardi 4 janvier, cinéma à St Hilaire La Palud

4 courts métrages mis en musique

- Classe dehors tous les vendredis après-midi (sac d'aventuriers)

- Jardin de l'école : réaménagement (moulin à vent + nettoyage + semis)

- « mardi 10 mars Je lis » à 10h : lecture individuelle pendant 15 minutes sur la butte à côté de la salle des fêtes (classe de CP)

En prévision :

Rencontre avec Fors dans le cadre de l'USEP , la maternelle entre en jeu "orientation" (GS)

Rencontre avec la classe de CE1/CE2 de Saint Martin avec le « ptit tour USEP », le vendredi 17 juin (CP)

Prise de contact avec l'école de Granzay (peut être échange possible en fin d'année). (GS)

Tartalin : *Prélude en bleu majeur* ou *Petit arbre* (mai 2022), en attente de réponse

Intervention autour du compost par Aurélie Romanet Assistante prévention-tri (Direction des déchets ménagers de Niort Agglo), à relancer

Sortie de fin d'année (zoodyssée...) à déterminer

Jardin de l'école : réaménagements (ardoises, réserve d'eau...) / jardin participatif

Peintures dans la cour

RPI

- Toutes les classes participent au prix littéraire « Les Incorruptibles ». (+ vote des parents).

- « Silence on lit » : ¼ h de lecture silencieuse (chacun lit son livre).

- ENT : Toute mon année.

- Adhésion à l'USEP : rencontres sportives, emprunt de matériel sportif spécifique, etc.

- Questions diverses

Juscorps / Saint Martin

- Serait-il possible que lors des prochains conseils chaque participant, hors parents représentants, soit consulté pour fixer la date ?

La date du 1^{er} conseil d'école est forcément dans les 15 jours suivant les élections de représentants. Pour les autres dates, l'équipe enseignante proposera plusieurs dates lors du 1^{er} conseil d'école.

- Serait-il possible que les parents soient prévenus dès qu'il y a un incident important à l'école, enfant oublié, "fugue"... Le fait de l'apprendre par son enfant plutôt que d'avoir été prévenu par les enseignants posent problème ?

Lors d'incidents graves ou moins graves, les parents sont systématiquement prévenus par le cahier de liaison ou par Toute Mon année, éventuellement par mail. Il est vrai que quelque fois l'information est donnée tardivement en fin d'après-midi car les enseignants ont des impératifs après la classe.

- Temps scolaire / Péri scolaire : les parents ne trouvent pas normal que la balle soit renvoyée dans un camp ou dans l'autre suivant l'heure des difficultés rencontrées, des pbs nécessitent qu'une réponse globale soit apportée.

Les mairies et les écoles ne se renvoient pas la balle lors de difficultés mais la journée d'un enfant est rythmée par différents temps de responsabilités. Les enseignants sont responsables des enfants de 8h50 à 12h puis de 13h50 à 16h20 (pour St Martin) et de 8h50 à 12h puis de 13h20 à 15h45 (pour Juscorps). Les autres temps sont sous la responsabilité des mairies. Les directrices d'école n'ont pas à intervenir lors des temps « mairie » et inversement, les maires ou adjoints n'ont pas à intervenir lors des temps scolaires. Donc lorsqu'il y a des difficultés rencontrées, il arrive souvent que nous demandions à quel moment cela s'est déroulé car en fonction, les enseignants ou le personnel communal n'ont pas à intervenir sur tous les temps.

- Nous constatons cette année encore que de multiples remplaçants sont présents pour assurer l'enseignement aux CE1 CE2, même si un suivi est assuré nous pensons que les enfants qui ont des difficultés sont un peu perdus au niveau de l'organisation. Quand est-ce que nous retrouverons une situation stable, fin d'année ? Pourquoi les dates de formation connues à l'avance, nous supposons, ne permettent pas d'obtenir le même remplaçant sur le long terme ?

Effectivement Mme Debenais a d'autres fonctions dans l'Education Nationale et est donc régulièrement absente de la classe. A la rentrée, Mme Debenais a fait un courrier appuyé par sa supérieure hiérarchique Mme Barzotti pour demander au bureau du remplacement (qui est le seul gestionnaire des remplacements) d'être très vigilant pour avoir une continuité dans les remplacements. D'un point de vue sanitaire, il a été compliqué d'avoir un remplacement à chaque absence et encore plus d'avoir le même remplaçant malgré les demandes faites par Mme Debenais

Mairie Juscorps / Saint Martin

- Est-ce qu'une décision commune, en concertation avec les équipes pédagogique a été prise au niveau des communes pour l'accueil des moins de 3 ans ?

Il n'y aura pas d'accueil de TPS lors des prochaines rentrées.

- Problème de facturation de cantine, malgré le message sur Toute Mon Année, nous pensons qu'en cas de pb de ce genre les familles devraient être prévenues rapidement afin de s'organiser pour anticiper les paiements groupés.

Effectivement, Mr Maurille explique qu'il y a eu un souci avec le logiciel de gestion des facturations. Le souci a été réglé mais les facturations seront groupées. Avec le nouveau barème de facturation lié au quotient familial, Mr Maurille précise que ce sont des factures équivalentes à une trentaine d'euros.

Il précise également qu'en dessous de 15€ la facturation ne peut pas être faite (contrainte du Trésor Public) et donc il faut combiner plusieurs mois pour atteindre 15€.

Fait à St Martin de Bernegoue le 14/04/2022

Le Président du Conseil d'École

Amélie Debenais

La Secrétaire de séance

Florence Babin